

Utilisation de l'intelligence artificielle en médecine de laboratoire

Objectifs:

Les participant·e·s seront capables de :

- comprendre les notions de base de l'intelligence artificielle et des sciences des données.
- identifier le rôle central des données dans le fonctionnement de l'IA et les bonnes pratiques pour les exploiter.
- différencier les principaux types d'IA (IA traditionnelle, IA générative, etc.) et leurs usages possibles.
- reconnaître des exemples concrets d'applications de l'IA en médecine de laboratoire.
- évaluer les bénéfices et limites des outils d'IA dans leur contexte professionnel.

Contenu:

Le laboratoire médical produit chaque jour une grande quantité de données structurées. Bien exploitées, ces données peuvent améliorer les processus, aider à détecter des erreurs, soutenir la recherche et servir de base au développement de modèles d'intelligence artificielle.

Ce cours d'initiation a pour objectif de démystifier l'IA et d'en présenter les principes essentiels, en partant de la base : la gestion et la qualité des données. Les participant·e·s découvriront différents types d'IA, de l'IA traditionnelle à l'IA générative (comme ChatGPT), et apprendront à identifier leurs champs d'application dans la médecine de laboratoire.

La formation alterne exposés clairs et exemples concrets, avec quelques exercices pratiques simples inspirés de situations réelles. **Aucun prérequis technique n'est nécessaire : il suffit d'apporter un ordinateur portable équipé de Microsoft Excel et ayant un accès à internet.**

Formateurs :

Monsieur Stephan Thommen, Directeur DATAMED SA, Route Jo Siffert 6, 1762 Givisiez (FR)

Monsieur Tony Germini, Directeur Calyps SSA, Chemin St-Hubert 40, CP 253, 1951 Sion (VS)

Date: Jeudi 9 octobre 2025 de 9:00 à 16:00

Lieu: Essanté – Ecole supérieure de la santé, Place du Château 3, 1014 Lausanne
salle de conférence

Frais: **Cours sans épreuve de certification:** CHF 100.- membres labmed
CHF 150.- non membres

Délai d'inscription: Lundi 15 septembre 2025

Confirmation d'inscription: Chaque inscription est confirmée par courriel.
Au plus tard 2 semaines avant le début, l'organisation définitive du module partiel est confirmée et vous recevez des informations complémentaires.

Annulation: L'annulation est à déposer par écrit :
jusqu'au délai d'inscription sans frais
jusqu'à un jour avant le début du cours 50% des frais d'inscription
dès le début du cours 100% des frais d'inscription
ou une personne de remplacement est annoncée par écrit.

Attestation: Une attestation détaillée est délivrée.